



La gouvernance locale en négociation avec l'Etat

L'Exposé de Houda Laroussi

La révolution tunisienne est partie d'un mécontentement avec l'Etat dans les régions, sentiment d'abandon et de protestation contre un Etat loin des territoires et du développement local. Par la suite la nouvelle constitution de janvier 2014 a proposé des perspectives d'autonomisation des régions et de leurs collectivités territoriales. On est bien là dans un paradoxe de la relation à l'Etat après la révolution et des relations d'équilibre à trouver entre le niveau central et la gouvernance locale.

Ma communication présentera ce paradoxe qui consiste à montrer le désengagement de l'Etat dans le cadre de la mondialisation, qui est à la fois demandé et rejeté par les acteurs locaux qui, paradoxalement pour s'autonomiser demandent à la fois moins d'Etat mais cependant une meilleure régulation par les pouvoirs publics. Des enquêtes récentes dans les régions tunisiennes m'ont permis de mettre en évidence cette problématique que j'illustrerai sous deux aspects:

Premier aspect. Il portera sur le dysfonctionnement des municipalités en matière de recrutement centralisé des personnels. J'évoquerai ici le cas de la municipalité de Ben Guerdane et sa relation avec le ministère de l'intérieur.

Deuxième aspect. Il portera sur la négociation des communes en matière de prise de décision entre le niveau local et le niveau central, au travers des exemples de Djerba et de Jendouba, et le point de vue développé par les municipalités sur les interventions de l'Etat et le maintien de son droit de regard sur les régions.

Supported by



Friedrich Naumann
STIFTUNG FÜR DIE FREIHEIT

